

Chèques vacances Promesses non tenues

BLAGNAC, le 17/04/2026

La campagne des chèques vacances du CSE est ouverte du 8 au 23 avril.

Contrairement aux engagements et aux promesses électorales annoncées, la CFE-CGC n'aura procédé à aucune revalorisation de la participation du CSE aux chèques vacances sur l'ensemble des quatre années de ce mandat.

Par ailleurs, en dépit du bon sens, aucune évolution des tranches de rémunération n'a été prise en compte cette année, celles-ci restant identiques à celles appliquées lors de la campagne de l'an dernier.

Malgré une communication ambitieuse, les salariés constatent une nouvelle fois que les promesses de la CFE-CGC n'ont pas tenu compte des contraintes budgétaires et se heurtent aujourd'hui à la réalité économique.

Avant les précédentes élections professionnelles, la CFE-CGC avait laissé entrevoir aux salariés un « CSE réinventé », alors même que cela n'était pas financièrement soutenable dans le cadre du budget du CSE.

Le constat aujourd'hui est clair, ces engagements relevaient davantage de promesses que de réalisations concrètes.

FO rappelle avoir assuré, durant de nombreuses années, la gestion du CSE, en se montrant constamment force de proposition et attentif aux attentes des salariés. Cette démarche s'est traduite par la mise en place régulière d'initiatives variées, notamment des voyages tels que Port Aventura ou le Futuroscope, avec l'objectif de répondre au mieux à vos attentes.

Nous avons également veillé à rester disponibles et à faciliter l'accès aux prestations, notamment en permettant le paiement des campings en chèques vacances, un mode de règlement que la CFE-CGC a supprimé après son élection.

FO a toujours fait le choix de ne pas promettre ce qui ne pouvait être tenu, c'est en cela que nous nous distinguons profondément de la CFE-CGC.

